

LEMA

EUSKAL INDARRA, ZU ZIRA !
LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°179 Zkia - Juin 2013ko Ekaina

HILABETEKARIA
MENSUEL : 2 €

Vers un nouveau Labourd / Lapurdi ?

Collectivité Territoriale
Pays Basque
p. 2

Les fondateurs de l'Europe
p. 6

Lehendakari Agirre Center
p. 13

Paul Baudry
p. 19-20

www.eaj-pnb.eu

Jeltzaleak / Les Démocrates Basques





Au-delà du consensus et de la mobilisation...

EAJ-PNB s'est joint à la mobilisation du 1er juin à Bayonne en faveur d'une collectivité territoriale à statut particulier pour le Pays Basque. Il ne pouvait en être autrement, dans la mesure où nous ne pouvons que nous réjouir du consensus laborieusement construit – même si consensus ne veut pas dire unanimité – autour d'un projet de collectivité territoriale pour Iparralde.

Nous avons longtemps prêché seul, pour faire comprendre l'urgence de cibler nos revendications sur un véritable pouvoir local, et pour laisser de côté, la seule revendication d'un département.

Avoir raison trop tôt ?

Après des années de travail et d'approfondissement, de socialisation aussi, EAJ-PNB a présenté un projet ambitieux et cohérent, autour d'une collectivité à statut particulier, organisant sur le territoire du Pays Basque, la fusion du département et de la région, dans un souci d'efficacité et de simplification administrative. Cette collectivité devant, selon nous, être assortie de compétences complémentaires déléguées par l'Etat dans le cadre de l'expérimentation législative et réglementaire. Mais aussi, et surtout, par la création d'une Agence de développement économique – bras armé de la collectivité unique – et la négociation d'un statut territorial de l'euskara, toujours par voie d'expérimentation, sans attendre la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

Notre voix a été entendue, mais pas suffisamment, car le projet défendu par la Coordination souffre de nombreuses insuffisances et incohérences. Mais ce n'est ni le lieu ni le moment opportun pour continuer le débat. Profitons du consensus parmi l'establishment et les élus locaux, et tentons de renouveler l'adhésion populaire.

Regardez au-delà du 1er juin

EAJ-PNB porte en réalité son regard au-delà du 1er juin. Quel que soit le succès de cette manifestation, la clef demeure entre les mains du Gouvernement, ce que le PNB s'échine à répéter depuis des décennies, notamment

face à la gauche abertzale qui rêve toujours de renverser l'ordre établi et de faire plier l'Etat par des manifestations tous azimuts... Le rapport de force n'est pas en notre faveur. Il tient en deux chiffres : 65 millions français contre 290 000 habitants du Pays Basque nord...

Si nous voulons avoir une chance d'obtenir ce pouvoir local que nous revendiquons de toutes nos forces démocratiques et qui conditionne l'avenir et le développement de notre territoire, il faut porter l'effort sur le



Alderdikideak mobilizatuak Iparraldeko Lurralde Elkargoaren alde

centre du pouvoir. Au cœur de l'Etat, dans les couloirs de la République, et dans ses ramifications utiles (conseil régional, conseil général...). Cet effort repose aujourd'hui entre les mains de nos députés et sénateurs, conseillers régionaux et généraux et bien sûr, maires des principales cités d'Iparralde. Nous connaissons les « chausse-trappes », les impasses et les méandres des allées du pouvoir, les hostilités que suscitent nos revendications au ministère de l'intérieur, la méfiance qu'elles inspirent dans les couloirs du Parlement et la prudence qu'elle génère au Palais.

Mais tous nos espoirs reposent dans la

capacité de nos députés et sénateurs à trouver les bonnes portes, les bonnes paroles, les bons arguments pour infléchir la position du Gouvernement.

La meilleure voie à suivre ?

Quelle est la meilleure voie à suivre ? Préparer de concert un amendement unique au Sénat et à l'Assemblée nationale, à l'occasion des trois phases d'examen de l'Acte III de la Décentralisation ? Quand on voit la cacophonie des amendements relatifs à l'enseignement des langues régionales, on peut en douter... Continuer le lobbying dans les cabinets ministériels ? Certainement, mais la question basque est hautement politique et échappe en grande partie à la maîtrise des conseillers de Matignon, de Beauvau et de l'Elysée.

Le projet tel qu'il est porté par la Coordination suppose une création de principe de la CTPB, dans la Loi, afin que le processus constitutionnel se mette en marche, avec l'inévitable débat au conseil régional d'Aquitaine et au conseil général des Pyrénées Atlantiques. Puis, ensuite, l'organisation, d'une consultation populaire au Pays Basque

Une obligation de résultat pour nos élus

Nous faisons confiance à nos élus pour trouver les voies et moyens à mettre en œuvre, le plus efficacement possible. Pour simplifier, nos députés et sénateurs, tous engagés au sein de la Coordination, ont aujourd'hui bien plus qu'une obligation de moyens, si la manifestation du 1er juin est un franc succès, elle signifiera que la population du Pays Basque leur confie une véritable obligation de résultat !

Manu



Construire le Pays Basque



Nous sommes en pleine période de préparation des élections municipales de mars 2014 surtout dans les villes comme Bayonne, Anglet et Biarritz. Dans les villes plus petites et surtout les nombreux villages du Pays Basque, on y pense aussi. Pour un parti récent comme EAJ-PNB en Iparralde, ce sont des élections très importantes pour assurer une base plus nombreuse et stable dans la société. Cela, même si nous faisons partie d'un parti plus que centenaire, né à Bilbao en 1895 grâce à Sabino Arana. Son histoire est exemplaire. Dès 1918 (23ans après) EAJ-PNB occupait la mairie de Bilbao et la Diputacion de Bizkaia. Mais il n'apparaîtra que plus tard en Gipuzkoa, Navarre et Alava. Les conditions historiques et économiques étaient très différentes de ce qui se passait en Labourd, Basse Navarre et Soule.

Après la guerre de 36-39 et la longue nuit franquiste, EAJ-PNB fut le moteur de l'édification de la Communauté Autonome Basque : Euskadi. C'est sa philosophie et ses valeurs que nous

essayons d'appliquer en Iparralde en les adaptant à notre société. Depuis 1997, année où il s'implanta en Iparralde avec F. Almandoz comme président (il participait chaque semaine aux réunions de l'EBB) et la création des biltzars des militants qui permet une participation effective et décentralisée sur tout le territoire, EAJ-PNB est présent en Iparralde. Il a eu 4 élus municipaux en 2001 avec Jean Barnetche qui avait participé en 1999 à la création d'Udalbiltza, première entité politique regroupant les provinces du Zazpiak bat. Ces premiers élus PNB ont travaillé à la création d'ikastolas et de sections bilingues publiques et privées. Ils ont travaillé à la création de panneaux bilingues et à l'installation d'Ikurrina au balcon de leurs Mairies respectives. Ils ont travaillé en faveur de la culture basque, sa présence dans la rue et les bibliothèques –médiathèques ainsi que des jumelages avec des communes d'Euskadi. Ils étaient présents dans les intercommunalités comme la CABAB de l'époque ou fut ébauché le plan pour le train rapide Baiona- Donostia repris aujourd'hui. Ils ont surtout participé à toutes les commissions des Mairies, ensemble avec les autres élus de tout bord politique portant le témoignage d'abertzale pacifiques et efficaces, au moment

où la violence se déchainait dans tout le Pays Basque. Après les élections de 2008, les 14 élus municipaux et 2 maires du PNB ont continué et amélioré ce travail. Il doit en être de même pour les élus encore plus nombreux qu'aura le PNB après les élections de 2014.

Le programme des élus PNB travaillé dans chaque Biltzar portera en premier lieu sur la Collectivité Territoriale à Statut Particulier qui permettra aux 3 Provinces du Nord d'avoir une Institution qui agira de manière efficace et assurera la représentation du Territoire. De même pour une officialisation de l'euskara soit par signature de la Charte Européenne soit un Statut de l'euskara (pour cela il faut une Collectivité). Ces 2 points sont essentiels pour notre parti. Ensuite viendront tous les points évoqués ci haut et tout ce dont a besoin chaque commune. Chaque élu travaillera suivant ses compétences pour le bien de la Commune.

Penser global agir local. Jo aitzina !

*Ramuntxo Kanblong
BABko Biltzarraren presidentea/
Président du biltzar du BAB
Ipar Buru Batzarreko presidente ohia/
Ancien Président de l'Ipar Buru Batzar*



*Inoiz baino hurbilago :
Jose Luis Bilbao Bizkaiko Aldun Nagusia
alderdiaz hurbil diren alderdikideei
bere egitasmoa aurkezten*

*Inoiz baino hurbilago
(Jamais aussi proche) :
Jose Luis Bilbao député général de
Biscaye présente son projet
aux Biscayens proches de l'Alderdi*



Les corses reconnaissent leur langue !

L'assemblée territoriale de Corse a, par un vote historique, décidé que la langue corse serait co-officielle à côté du français. Reste maintenant à franchir l'écueil politico-juridique parisien.

Le 17 mai restera à marquer d'une pierre blanche pour tous ceux qui défendent la promotion de la langue corse. L'assemblée de Corse a voté ce jour là un texte qui va très loin dans la reconnaissance de la langue de l'île de beauté.

Plus de 70% des élus se sont prononcés pour un « statut de co-officialité et de revitalisation de la langue corse ».

Certains regrettaient que l'unanimité n'ait pas été de mise. Si les deux groupes nationalistes corses (15 élus) ont voté pour, comme un seul homme, la désunion a été de mise dans les deux autres tendances. Les groupes de gauche ont majoritairement soutenu le texte (20 élus sur 24) alors que du côté de la droite, seule 1 élue sur 12 de l'UMP l'a soutenu. Les autres élus de droite ont choisi la non participation (7) alors que 4 autres ont préféré s'abstenir de participer à la séance, histoire de ne pas être les seuls à voter contre (?). On retiendra que, globalement, toutes les tendances politiques représentées à l'assemblée de Corse ont défendu un bilinguisme intégral. Mais des nuances existent dans le choix ou non de la co-officialité des langues corses et françaises.

En tout cas, le texte voté va très loin sur la reconnaissance du corse. Ainsi l'article 3 stipule que « *le français et le corse sont les langues officielles de la Corse* » et va même plus loin en disant que « *le corse et le français en tant que langues officielles, peuvent être employés indistinctement et sans discrimination, par les citoyens set les citoyennes dans toutes leurs activités privées et publiques. Les actes juridiques seront*

dressés en l'une et l'autre des deux langues officielles ». Du coup, le corse s'inscrit non seulement dans la sphère publique mais aussi dans celle de la justice. Les droits linguistiques une fois recon-



Fabiana Giovannini, élue de Femu à Corsica, a participé au vote historique sur la reconnaissance de la langue corse.

nus, il est même prévu que la justice puisse intervenir pour les faire appliquer. Dans l'article sur les droits linguistiques on note que « *chacun peut s'adresser aux tribunaux pour qu'ils protègent judiciairement son droit à utiliser la langue de son choix dans les situations de la vie courante* ».

Au niveau de l'enseignement, le bilinguisme sera de mise. L'article 9 est clair puisqu'il s'intitule de « *la généralisation de l'enseignement bilingue* ». Il prévoit que « *l'enseignement bilingue sera généralisé... à tous les niveaux de la scolarité, de la maternelle à l'enseignement supérieur* ».

Autre article qui va très loin, celui des pièces administratives. Il y est dit que « *les permis et les pièces justificatives d'identité des citoyens résidents en Corse seront bilingues français/corse* ».

Ce ne sont que quelques exemples du texte qui a été travaillé par l'assemblée de Corse pendant de longs mois et qui vient d'être voté.

Restera maintenant à passer la prochaine étape, celle de Paris. Le conseil constitutionnel pourrait être amené à invalider ce vote à cause notamment de l'article 2 de la constitution qui stipule que « *la langue de la République est le français* ». Ou alors, il pourrait invoquer le principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi. Quoiqu'il en soit, la suite de l'affaire sera intéressante à plusieurs titres.

D'abord parce que le cas corse pourrait faire des émules dans d'autres régions où les langues régionales risquent de disparaître (Alsace, Bretagne...).

Et parce qu'ensuite la réaction du pouvoir politique parisien sera observée de près par tous les défenseurs des langues dites minoritaires. Quelle sera l'attitude du gouvernement socialiste actuel ? Un raidissement sur des positions du style « *la constitution sinon rien* », ou une ouverture vers la possibilité de reconnaissance des langues régionales, via une réforme de la constitution ?

Batxugaitz

Les résultats du vote à l'assemblée de Corse

36 pour (70.6%) dont 11 Femu à Corsica (nationalistes modérés), 10 démocrates, socialistes et radicaux, 6 communistes, 4 Corsica Libera (nationalistes radicaux), 4 Corse social-démocrate, 1 UMP.

11 «non participation» (21.6%) dont 7 UMP et 4 gauche républicaine
4 absents (UMP).





Herri Urrats-ek 30 urte

Maiatzaren 12an Senpereko Laku inguruan, beti bezala, izan da Seaska-ko ikastolen Besta.

1984ko maiatzaren 13n lehen aldikotz egiten zen Herri Urrats. Orduan baziren 12 ikastola eta 700 haur. Diru arazoak handiak ziren erakaslen soldatak berak ere, Seaskaren gain zirelako.

10 urte beranduago F. Bayrou Hezkuntza ministro zenean Frantzian, akordio bat egin zuen Seaska-rekin eta erakaslen soldatak Ministeritzak hartu zituen Kontratu bidez.

Haatik 1983 urtean burraso anitz kezkatua zen eta aterabideak atxemaiteko biltzen ziren. « Mugitu behar ginen » dio Pierre Ithourria Senpertarrak, orduan



Christina Uriarte, Hezkuntza eta Kultur sailburua, erdian,
Pabxi Baztarrrika, azken Herri Urrats-en

Caisse d'Epargne-ko enplegatu zenak. Robert Hirigoyen Larresoro-koak ikusia zuen Durangon, egonaldi batean, nola Hego Euskal Herrian gertakari handi batzuek muntatzen ziren ikastolen alde. « Pentsatu ginuen gauza bera hemen egitea ».

Hamabost bat burraso biltzen ziren Larresoron Hirigoyen-tarren etxean eta Senpereko burraso

batzuekin bildu ondoan pentsatu zuten Lakuaren inguruan egitea besta bat ikastolen alde dirua biltzeko. Urte batez lan egin zuten proiektuaren xutik ezartzeko eta dena muntatu zuten emeki emeki. Bestaren izena hatxeman behar zen : » Iparraldea oinez » « Nafarroa oinez-i » pentsatuz eta beste proposamen batzuen ondoren, Robert Hirigoyen-ek proposatu zuen azkenik : « Herriaren urratsa », « Herri Urrats » bilakatuko zena.

Ez zakiten zenbat jende izanen zen 1984-ko maiatzaren 13 hortan. « Ikastola guztiak jokoan sartu ziren » erreusitzearen giltza bat izan zen : 12 000 jendek parte hartu zuen giro on batean nahiz euria ari zen eta Hegoaldeko autobusak ere hor ziren. Hegoaldeko orduko errefuxiatuek ere parte hartu zuten bereziki astelehenean, igandean familiarekin egoiten baitziren, Lakuaren ingurua garbitu zuten errotik .

30 urte geroago lehen 2 muntatzaile horiek pozik aperitifa hartzen ikusi ditugu politikoen txanda bukatu eta, ongi etorri gelan.

Zer errana izan den

Aldi oro bezala jendea bildu da Herri Urrats-entzat, aroa tapatua baina goxoa zen, euririk gabe. Bilkura gelan mintzalari guzien artean Paxkal Indo Lehendakaria mintzatu da umore eta kar handi batekin, ahoan bilorik gabe. Kondatu ditu Seaskaren nekeziak beti aitzina joaiteko.

Orain 3 mila haur daude Seaskaren 30 ikastoletan, Kanbo-ko Xalbador Kolegioa berritu behar eta 2 ikastola ireki Beskoitze eta Ziburun. Lizeo berriarentzat Biarritzek emaiten du lurra Negresan, Baionakoa kolegio bilakatuko da. Eraikinak egin behar beraz, ez etxeak izaiteko, baizik ikasle berrien hartzeko. Laster 31 garrena, beraz 31 eta esku erran du Paxkal-ek !!

Gero diru laguntzen afera. Argi eta garbi erran du Paxkal Indo-k Lopez aitzineko gobernu buru sozialistaren buruak gezurra erran diotela laguntzak hitz eman (eta gu zozoak sinetsi) eta deus ez delarik jin obra baten ordaintzeko. « Fakturak Seaskak pagatu ditu ez jin beharra zen diruak ». Denek ongi entzun dute bai ; eta ere orain arte iparraldean balin bazen kontrola (Parise) orain hego aldean ere bazela (Urkijo Madrilen ordezkaria Euskadin). Orain Jaurilaritza euskaltzale bat badugu eta lasaiago gaude. Anitz gauza bota ditu Presidente Karismatikoak eta jendea hunki du. Denak mintzatu dira, Garitano Gipuzkoako diputatua (600.000€ ekarpen), F. Maitiak EEP ren berri eman du eta Cristina Uriarte oraingo Hezkuntza kontseilariak Euskadin, Gobernuak euskararekin daukan konpromezua orroitarazi du .

Laborantza munduan

Herriko ogia : Uztartu cluster-ak eta Laborantza Ganbarak elgarrekin CCI-ren laguntzarekin muntatu dute tokian egiteko ogi bat « Herriko » deitzen dena. Laborariak, eiherezainak eta okinek fabrikatzen eta saltzen dute ogi hori. Bazen bulta bat ez zela ogirik erieten gure eskualdean. Alta agronomikoki interesgarria da alorretan rotazionearen bidez batzutan ogia ereitea. Betidanik hortan ari diren 2 eiherezain engaiatu dira tokiko mozkinak landuz, Herriko irina egitera bakarrik E.H.n landatua den ogiarekin. Ildo beretik 40 bat okinek fabrikatzen dute Herriko ogia beren lekuko labean errea dena. Denek laborari, eiherezain, okinegilek baldintza zehatzak segitzen dituzte eta ofizioko ohidurak erabiltzen. Egun guziz gozaten ahal da ogi mami gozoa eta azal kurruskaria. Okindegi batzuetan Herriko ogia aski fite faltatzen da beraz arrakasta handia du eta zabalduko da ogi horren egitea beti baldintza bereziak errespetatuz.

EHLG eta Jaurilaritzaren arteko lankidetzaz berriz abian : Egia da 2005ean egin zela akordio bat bien artean JJ Imaz alderdiaren lehendakari zelarik. Donostiako GBBn egin zen orduan akordiorako bilkura. Gero Mendikoi-k (orain Itsas Mendikoi dena) euskal gobernu ko

Teknikari taldeak, Lander Arregi buru zuela, lan egin zuen Laborantza Ganbararekin. Amaia deitu teznikaria ere jin zen Ainize Monjelosera 2 urtez. Oraingoan Bittor Oroz, Atauneko alkate izana da, Nekazaritza eta Landa Garapenerako sailburuordea. Jin da martxoaren 15ean Asier Arrese Haziko zuzendariarekin eta Idiazabaleko udaletxearekin, Laborantza Ganbarako arduradunekin bilkura baten egitera . 2005 eta 2008 artean izan zen lankidetzaz berriz muntatzea erabaki dute bi erakundeak. Agian lehendik ikasiak baliagarri izanen dituzte !

Ramuntxo Kanblong



Des visionnaires et des fondateurs

Alors que les élections européennes se dérouleront dans un an, nous entamons une série d'articles présentant comment l'Union européenne fonctionne et de quelle façon elle est organisée. Au préalable, il est utile de rappeler que l'Union européenne dans laquelle nous vivons aujourd'hui a été créée sous l'impulsion de dirigeants visionnaires : les «pères fondateurs» de l'Europe.

L'idée d'une Europe unie apparaît dès le 18ème siècle à l'époque des Lumières avec une vision politique exprimée par Jean-Jacques Rousseau tendant à unir les Etats européens dans leurs relations extérieures.

Mais, c'est au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale que se situent les prémices du projet européen : sorti meurtri du conflit et cherchant à consolider la paix si chèrement acquise, le Vieux Continent tente alors de renaître de ses cendres. Dès 1946, Churchill énonce l'idée des « Etats-Unis d'Europe » où régnerait la paix de l'Atlantique à l'Oural.

Les premiers pas

En 1948, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni signent le Traité d'Union Occidentale qui pose le principe d'une Europe unie en prévoyant une collaboration en matière économique, sociale, culturelle et de défense collective. C'est ainsi que dès cette époque, des hommes politiques de tous horizons* travailleront à la construction d'un espace continental dynamique et prospère, fondé sur le principe du volontariat et des intérêts économiques communs.

L'idée de coopération va devenir effective grâce notamment à Robert Schuman qui, dès 1950, propose de mettre les ressources en charbon et en acier sous la responsabilité d'une haute autorité commune à la France



Europako sortzaileak : muga gizonak, JA. Agirre (erdian), R. Schuman-en ondoan

et à l'Allemagne, et à tout autre pays désirant y adhérer. Ces deux secteurs économiques étant étroitement liés à l'industrie de l'armement, cette proposition était une garantie de paix. Elle est concrétisée en 1951 par le Traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Ce Traité, qui peut être considéré comme un 1er pas vers l'Union européenne, est signé par les 6 pays fondateurs : France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Italie.

Une nouvelle ère pour l'Europe

Malgré le rejet du projet de Communauté européenne de défense par la France en 1954, le processus d'unification se poursuit. L'acte fondateur de l'Europe date du 25 mars 1957 avec la signature, par les « six », du Traité de Rome par lequel deux communautés sont créées : la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (CEEA) ou Euratom. L'objectif de ce Traité est d'aboutir à un marché commun permettant la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux.

C'est ainsi que la construction européenne a débuté. Les fondations ont pu être posées grâce à quelques hommes politiques passionnés et visionnaires qui ont su puiser dans leur expérience personnelle une nouvelle vision des relations entre Etats. Dépassant les scepticismes, ils ont imaginé une organisation originale et ont trouvé les moyens de la réaliser.

Iltas

Les Pères de l'Europe

Jean Monnet (1888 – 1979) : cet homme politique français, demeuré longtemps inconnu du grand public, est considéré comme le véritable père fondateur de l'Europe communautaire. Après la guerre, il fut chargé par De Gaulle de remettre sur pied l'économie française via une politique de planification stricte, basée sur une augmentation progressive de la production. Persuadé de la nécessité de réconcilier l'Allemagne et la France, il rédige la déclaration de Robert Schuman de 1950 et préside la CECA de 1952 à 1956. Fervent défenseur d'une Europe supranationale, il sera à l'origine du Traité de Rome et donnera son nom à la méthode communautaire « des petits pas » à travers laquelle la construction de l'Europe unie « ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, mais par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Robert Schuman (1886 – 1963) : cet homme politique français de 1er plan sous la IVème République fut Président du Conseil en 1947. Il permit l'adoption du plan Marshall en France et entame le rapprochement franco-allemand. En 1950, il occupe le poste de Ministre des Affaires Etrangères et propose le plan Schuman. En revanche, son projet d'une Communauté Européenne de Défense se solde par un échec. Il est élu Président du Parlement Européen de 1958 à 1960.

Konrad Adenauer (1876 – 1967) : 1er Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, il est considéré comme le « père » de l'Allemagne contemporaine. Il contribue au redressement du pays ainsi qu'à son ancrage atlantiste et européen. Il soutient le plan Schuman et la CECA et signe le Traité de Rome.

Paul-Henri Spaak (1899 – 1972) : homme politique belge, il occupa d'importantes fonctions sur le plan national (Premier Ministre, plusieurs fois Ministres) et international. Favorable à la supranationalité, il réalise en 1944 une union douanière entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, appelée Benelux. Il aura un rôle clé dans l'élaboration du Traité de Rome et dans la création de la CEE.

Alcide De Gasperi (1881 – 1954) : grande personnalité de la démocratie-chrétienne en Italie, il fut un farouche opposant à la dictature mussolinienne et dirigea le gouvernement de 1945 à 1953. Européen convaincu, il estimait que l'Italie postfasciste ne pouvait renaître de ses cendres que dans le cadre d'une Europe forte et fédérale. Il est élu à la tête de la CECA en 1954 et permet à son pays de faire partie des 6 Etats fondateurs de la CEE.



Les régions européennes s'affirment

Le Collectif Autonomia Eraiki a organisé une conférence débat, sur la place du Pays Basque et des nations sans Etat en Europe, le samedi 18 mai 2013. Allande Boutin, le journaliste de France 3 Euskal Herri a fait part d'un paradoxe : les nations sans Etats et l'Europe semblent opposées. Pourtant, ces nations ont très souvent un discours pro-européen. En 1933, le deuxième Aberri Eguna de l'histoire de l'abertzalismo avait pour thème : « Euzkadi-Europa ».

Rôle mineur mais réel

L'universitaire Eneritz Zabaleta a confirmé en euskara que les Etats sont décisionnaires, dans les Conseils des Ministres, malgré deux institutions fédérales comme la Commission européenne et le Parlement Européen. Mais l'Europe utilise les régions au moment d'appliquer leur politique. 80% des politiques européennes ont une gestion régionale. En 1994, L'Europe a créé un nouvel organe politique, le Comité des Régions. C'est un organe consultatif qui gagne en influence. Son avis est obligatoire au moment d'élaborer des lois. Il a également le droit de déposer des recours. La réalité transfrontalière s'est construite dans cette affirmation des régions, avec des fonds prévus. Les géographes distinguent les territoires froids « lurralde hotzak » et les territoires chauds « lurralde beroak ».



Izaskun Bilbao, Jean Tellechea eta EAJ-ko kargudunekin, azken Europako hauteskundeetan

Les territoires froids sont des unités administratives créés pour la gestion locale. L'exemple du département français répond à cette définition. Les territoires chauds sont des territoires à forte identité. Ces deux territoires s'influencent mutuellement. Les territoires froids cherchent à posséder une identité, avec par exemple, la politique de communication du département des Pyrénées Atlantiques. Les territoires chauds ont également des politiques de gestion destinées aux

personnes. (NDLR : la politique de santé du Gouvernement Basque avec le service Osakidetza fête ses 30 ans de sa création.)

Un adversaire commun : la rigidité étatique

Alain Lamassoure, eurodéputé de l'UMP Alain Lamassoure défend la relance de la conférence euro-régionale promue par Jose Mari Muñoz et lui-même et déclare sans ambages : « les régions ne sont reconnues dans aucun Traité, le terme même de Comité des Régions est abusif, cette organe réunit les représentants de différents niveaux de Collectivité Territoriale, les régions, mais aussi les départements ou les mairies. Il y a 10 ans, J'avais proposé que les régions puissent contractualiser directement avec les Régions, mais cela a été refusé. »

François Alfonsi, eurodéputé corse du PNC (Parti de la Nation Corse) et d'Europe Ecologie rappelle que : « la Corse n'a pas de problèmes avec l'Europe, mais avec Paris, à partir du moment où il y a une affirmation nationale. La Construction européenne doit reconnaître les peuples d'Europe, en suivant la logique de sa fondation, mais de fait, ce sont les chefs d'Etat qui décident. L'Europe a accéléré la fin du franquisme, mais ce n'est pas Barroso qui dira à Rajoy ce qu'il doit

faire. L'Europe est un corps vivant qui bouge, il ne faut pas s'arrêter à une photo figée des années 50, si l'Europe est là pour des décennies et des siècles. Nous autres, combattons la rigidité des Etats, comme l'Europe et en cela, nous sommes complémentaires. »

Iñaki Irrazabalbeitia, eurodéputé d'Aralar a rappelé qu'il ne fallait avoir aucune crainte à affirmer la place de nations comme le Pays Basque, en Europe.

Réussir à force d'amendements

Izaskun Bilbao, notre eurodéputée jeltzale rappelle que : « les régions expriment leur volonté de construction européenne, à travers des réseaux comme celui des régions à pouvoir législatif. Nous, Euskadi sommes aujourd'hui une référence en Europe, car nous avons démontré qu'en investissant dans l'économie réelle, en faisant le pari de l'innovation, des technologies, depuis 30 ans, nous construisons une économie solide, qui n'est pas un objectif en soi. Elle doit servir les personnes, grâce notamment à des services de qualité. Le fait régional est de plus en plus incontournable. Il y a 10 ans, au Parlement européen, nous propositions beaucoup d'amendements pour affirmer le fait régional dans les prises de décisions. Ces amendements étaient systématiquement rejetés. Aujourd'hui, ils sont davantage pris en compte. Nous avons obtenu que dans le secteur de la pêche ou celui des transports, les régions aient un rôle important dans la prise de décisions. »

D'une Région à un Etat basque

Pour conclure, comme l'a dit M. Lamassoure, « si l'Ecosse dit oui à son référendum, elle cessera d'être dans l'Europe des régions pour devenir une nation parmi d'autres ». Cette Europe de gestion régionale, en amont et en aval de la décision étatique affirme l'importance du local. Mais un local intégré dans des nations et leurs Etats qui demeurent les véritables décisionnaires. Cela permet de mieux comprendre pourquoi comme l'a affirmé Izaskun Bilbao, « notre Lehendakari Urkullu a demandé à M. Barroso la création d'un Etat Basque, dans l'Union Européenne ».

Beñat Oteiza



L'enseignement secondaire, l'Etat, la collectivité territoriale



Le domaine de l'éducation est régi par des principes fondamentaux dont certains sont formulés dans la Constitution de la République, d'autres par la loi. L'ensemble des textes réglementaires concernant l'éducation sont réunis dans le code de l'éducation. Le préambule de la Constitution de la Ve république déclare que «la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, la formation professionnelle et à la culture».

Compétences de la Région et du Département

Conseil Régional

Le Conseil régional a la responsabilité de la construction des lycées, des établissements d'éducation spécialisée et des lycées professionnels maritimes, de leur fonctionnement, de leur équipement mais aussi de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des lycéens.

Conseil général

Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont confié aux Départements la responsabilité du fonctionnement des collèges publics et celle de la construction, de l'extension, de la réhabilitation des bâtiments. D'autre part, le Conseil général, désormais coresponsable de la carte scolaire avec l'Inspection académique, délimite les secteurs de recrutement de chaque collège et détermine leur capacité d'accueil.

Éducation nationale, régions et départements

L'administration de l'éducation nationale est présente dans chaque région et dans chaque département : 30 académies et 97 directions des services départementaux de l'éducation nationale. Dans chaque académie un recteur représente le ministre chargé de l'éducation. Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation. Il est assisté d'inspecteurs d'académie et d'inspecteurs de l'éducation nationale.

Éducation et décentralisation

Le fonctionnement précédemment exposé est lourd, complexe, et dépend d'institutions différentes. Il est difficile à rénover car il touche à l'action politique et à la fonction publique.

Et pourtant, une amélioration certaine pourrait venir de l'application du projet de EAJ/PNB.

En effet, EAJ-PNB défend le projet d'une Collectivité Territoriale Spécifique, depuis 2002.

La « fusion » des compétences du département et des régions apportera l'efficacité indispensable aux aides économiques avec un seul décideur. Aujourd'hui, trop de compétences sont dispersées entre Etat, Région, et Département... La « fusion » permettra d'investir au mieux dans les équipements éducatifs, pour répondre aux besoins en formation professionnelle, apprentissage, enseignement supérieur et, bien sûr, en emploi. A ce titre, le pilotage commun des investissements dans les collèges et les lycées ne pourra que générer des économies d'échelle et des gains d'efficacité, y compris dans la gestion des personnels non enseignants (TOS). Les partenariats avec l'Etat seront simplifiés puisque le projet de Collectivité territoriale du Pays Basque s'accompagne impérativement d'une réorganisation des services de l'Etat en Pays Basque, suivant d'ailleurs la logique de la RGP (rationalisation de la gestion publique) et de la limitation des dépenses publiques.»

L'Euskara a besoin d'un soutien sans faille, et qui mieux qu'une Collectivité Territoriale Pays Basque pourrait s'en charger.

Mme Lebranchu « plus d'efficacité sur le terrain »

Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'Etat de la décentralisation et de la fonction publique a présenté un projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Dans une interview (11/04/2013), elle dit : « la décentralisation est une réalité depuis déjà trente ans. Elle fonctionne. Mais après deux lois en 2004 et 2010 qui avaient perturbé l'ensemble des élus de France, la question qui se pose est : comment moderniser l'action publique territoriale au 21e siècle ? Et c'est bien l'ambition de cette réforme : simplifier l'action publique, la rendre plus efficace, plus proche des citoyens et moins coûteuse.

Il faut moderniser et « rationaliser », par une clarification des responsabilités des collectivités territoriales et de l'Etat. L'organisation de l'action publique locale va être simplifiée grâce à la désignation de « chefs de file » par grande compétence... Dans une société en crise, les Français ont besoin de services publics efficaces, à la hauteur de leurs attentes et capables de répondre à leurs besoins sur tous les territoires ...

Je voudrais dire à Madame Lebranchu : je suis d'accord avec ce qui précède. Alors, allez-y, sans frilosité et en écoutant et entendant l'appel qui vient du Pays Basque et qui s'exprimera le 1er juin 2013 lors de la manifestation pour une Collectivité Territoriale et pour l'Euskara.

Je suis enseignante, je suis persuadée que cette Collectivité Territoriale peut améliorer l'avenir des jeunes que je côtoie tous les jours. Déterminée, je prendrai donc part à cette manifestation.

Marie Andrée Saint Esteben



Vers un nouveau Labourd ?

A l'heure où nous écrivons cet article, la manifestation du 1er Juin constitue un rendez-vous clé. La réflexion institutionnelle n'a pas lieu qu'à l'échelle du Pays Basque nord, mais, également dans des territoires infra-Pays Basque comme la Basse-Navarre. Le lien entre les deux SCOTs de la côte basque et du Labourd intérieur amorcent-ils un Labourd réinventé ?

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de COhérence Territoriale ou SCOT est une procédure qui conduit les élus locaux à travailler ensemble, autour des grandes questions qu'ils ne peuvent pas traiter à l'échelle de leur commune : foncier, logement, urbanisme, transports, déplacement, emploi, ...

Réfléchir ensemble sur les projets majeurs

Voici la présentation qu'en fait le Ministère de l'égalité des Territoires et du Logement : " Les SCOT ont remplacé en 2001 (en application de la loi du 13 décembre 2000 dite loi SRU), les anciens schémas directeurs ... Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale

en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels inter-communaux (PLH, PDU), et des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des cartes communales établis au niveau communal.

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Le SCOT présente le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile. Pour mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement

environnementale. Pour son exécution, le SCOT peut être complété en certaines de ses parties par des schémas de secteur qui en détaillent et en précisent le contenu ".

Améliorer la qualité de vie

Derrière tous ces concepts techniques, il s'agit d'anticiper les mesures qui permettront une bonne qualité de vie : éviter une surconcentration de population dans un seul endroit ou un trop grand étalement de population, varier les activités économiques, préserver l'environnement ... Il s'agit également de traiter des enjeux majeurs d'un point de vue social et environnemental comme la réduction de la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail, pour la population à tendance sédentaire. Depuis le Grenelle de l'environnement, lancé en 2007 et la réflexion générale sur le développement durable, des SCOTs Grenelle sont également mis en place, avec une expérimentation sur une dizaine de territoires, dont celui du Valenciennois de Jean Louis Borloo, mais, aucun ne concernait le Pays Basque.

2 SCOTs en Labourd, pourquoi ?

En Pays Basque, 2 SCOTs ont été créés, le premier a défini son PADD, en 2005.

Le SCOT du sud

Il s'agit du SCOT de l'Agglomération Sud Pays Basque qui regroupe les communes de ce qui est devenu aujourd'hui, l'Agglomération Sud Pays Basque-Hego Lapurdiko Hirigunea. Il s'agit des communes de : Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Ascain, Bariatou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, St Jean de Luz, St Pée sur Nivelle, Sare et Urrugne.

LE TERRITOIRE DU SCOT SUD PAYS BASQUE

13 communes
58 858 habitants en 1999
28 263 hectares



Iturria / Source : Document d'orientation générale du SCOT Sud Pays Basque

en orientant l'évolution d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable. Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace... Il

durable retenu, il fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels, agricoles ou forestiers. Il apprécie les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement. Tous les SCOT doivent faire l'objet d'une évaluation



Le SCOT du nord

Le second SCOT, nommé Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes est piloté par un syndicat mixte. Il concerne l'ensemble des autres intercommunalités labourdines et la Communauté de Communes de Seignanx,

SCOT Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes



Iturria / Source : <http://www.scotab.fr/la-composition-du-scot/>

du Sud des Landes. L'intercommunalité la plus peuplée est : l'ACBA, Agglomération Côte Basque Adour qui regroupe Bayonne, Anglet, Biarritz et les communes alentours, soit 125 000 habitants, la Communauté de Communes Nive Adour, autour de St Pierre d'Irube, la Communauté de Communes d'Errobi, à savoir le bassin de la Nive, de Cambo, Ustaritz, jusqu'à Bassussarry, la Communauté de Communes du Pays de Bidache et la Communauté de Communes du Pays d'Hasparren. Ce SCOT est en phase de finalisation de sa réflexion.

Un bassin de vie : 2 SCOTs ?

En privé, beaucoup d'élus avouent que le fait d'avoir deux SCOTs est un handicap. Comment des querelles de personnes agissent contre l'intérêt de ce territoire urbain et péri-urbain ? Ces deux SCOTs sont chacun la conséquence directe de la profonde mésentente entre Mme Alliot-Marie et M. Borotra, la première n'ayant jamais admis que le second ait réussi à déloger son père de la mairie de Biarritz. Tant de documents, de réflexions, d'expressions ampoulées pour brouiller l' élu et le citoyen, mais

aussi d'idées constructives limitées dans leur impact par des egos personnels. Mme Alliot-Marie est à l'origine du SCOT Sud Pays Basque et M. Borotra et ses soutiens sont concernés par le SCOT Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes.

SCOT du "Grand Bayonne"

Le SCOT Agglomération de Bayonne Sud des Landes est en phase finale d'élaboration. Le projet général est dévoilé ces jours-ci avant l'enquête publique.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site de ce SCOT : www.scotab.fr

la loi générale ne fait pas des relations transfrontalières un thème central. « *Le SCOT Sud Pays Basque est géographiquement cohérent, dans la mesure où il constitue un espace de coopération et de solidarité pour la gestion de problèmes sectoriels, au plus près des préoccupations des citoyens* ». En quoi ces généralités ne sont pas applicables à tout secteur géographique de proximité ? Nous sommes dans une espèce de cohérence tarte à la crème, applicable partout.

Prendre en compte la RN 10

Par contre, en quoi ce SCOT de par sa délimitation géographique répond aux problèmes de déplacement des habitants de cette zone qui empruntent régulièrement ou de temps en temps la RN 10 ou l'A 63? la RN 10 et l'A 63, l'axe routier majeur de la côte basque n'est pas géré à son échelle, même si en l'occurrence il faut y associer l'Etat. Tous les documents de réflexion abordent la nécessité de promouvoir les déplacements doux, non polluants (vélo, marche à pied, skate ...) et de gérer la cohabitation entre les différents modes de déplacement. Mise à part les voitures et les autobus, quelle est la place des piétons, (trajet court) des cyclistes ou des motards dans la RN10 ? Est-ce un espace sécurisé pour eux aujourd'hui ? Non. Même au niveau des réseaux de transport en commun, où est la coordination géné-

SCOT "Hego Lapurdi"

En 2005, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT Sud Pays Basque considère cette agglomération dans un positionnement stratégique, au cœur de l'eurocité, en étant « *un des moteurs de l'agglomération basque, en intime relation avec la zone intermédiaire et l'espace transfrontalier* ». Etonnant que par la suite cet espace transfrontalier n'ait pas fait l'objet d'une étude approfondie pour déterminer précisément les inconvénients et les avantages réels à tirer de la conurbation de Donostia-St Sébastien.

Quelles relations transfrontalières ?

En quoi l'eurocité a été boosté par cette zone motrice ? Y a-t-il eu durant ces années interconnexion entre l'eurocité et la Communauté de Communes ? Mise à part des principes généraux, rien de précis. Il est vrai que



Bideen ber-egituraketaren beharra

rale voire le projet de fusion entre la STAB, réseau des transports en commun du BAB et l'ATCRB, réseau des transports en commun de la zone de St Jean de Luz ?

Une mauvaise échelle de réflexion

Certes, il y a des progrès, notamment dans l'extension du réseau de la STAB,



mais les enjeux majeurs sont-ils posés ? Non, parce que chaque SCOT gère dans son coin la question majeure de la RN10 et encore moins celle de l'A63 qui exige également la participation de l'Etat, via la préfecture. La question de la sécurisation par la cohabitation des différents modes de dé-

Au niveau du foncier, il est prévu que d'ici à 2015, le territoire devrait accueillir 9500 nouveaux habitants et 8500 nouveaux logements. Ces prévisions se confirment-elles ? Les logements sociaux sont la priorité des priorités. Cette croissance de la population affectera les services à la personne. Il faut trouver « les secteurs propices au renouvellement urbain et à la continuité des zones urbaines actuelles », les communes du Labourd intérieur sont donc directement concernées, celles de la côte étant déjà largement saturées. Objectif : garantir un logement de qualité à tous, limiter l'étalement urbain ».



Ipar Lapurdiko hirigintza elgarrekin gogoetatua

placement est centrale, parce qu'elle permettra le développement des déplacements doux qui répondent à un mode de vie de qualité et le respect de l'environnement. La multiplication des ronds-points va en contre sens de cet enjeu. Ils contribuent à la fluidité de la circulation, peut-être font-ils l'affaire de Michelin avec la dégradation accélérée des pneus, mais ils sont dangereux pour les cyclistes. Si le progrès nous pousse aux déplacements doux, c'est l'outil, la voie qui doit être adaptée, notamment les ronds-points et moins l'attitude des usagers. Cette question de la sécurisation des déplacements se pose y compris à l'intérieur des zones du SCOT Sud Pays Basque, notamment entre Cambo-les-Bains et St Jean de Luz. Mise à part une voie pour l'arrêt des voitures, pratiquement rien, alors que techniquement, aménager une véritable piste, voire deux est possible. Ce parcours est découpé entre les deux SCOTs, Cambo et Espelette étant dans l'un, alors que St Pée sur Nivelle, Ascaïn et St Jean de Luz sont dans l'autre. Voilà une conséquence néfaste du découpage des SCOTs, puisque leur regroupement permettrait d'aborder l'axe Cambo-St Jean de Luz, dans son intégralité.

8500 nouveaux logements

Dans le cadre du SCOT Sud Pays Basque, de 2005, les thèmes du foncier, de l'économie, de l'aménagement du territoire et de la coopération transfrontalière ont été abordés.

Une ambition économique limitée

Au niveau économique, « *le positionnement frontalier est un atout stratégique majeur qu'il convient d'optimiser* ». Le diagnostic fait état d' « *un manque de foncier* » et d'un « *déficit d'image du territoire qui valorise nettement sa vocation touristique. Mais le secteur touristique et résidentiel accueille peu d'actifs qualifiés et propose essentiellement des emplois précaires* ». « *Les freins à un développement équilibré : l'emprise de l'activité tertiaire, l'agriculture péri rurale et la pêche stoppés par un foncier devenu bien marchand à très forte valeur ajoutée (mutable en foncier à vocation résidentielle). Les activités productives (dont l'agriculture) ont de grosses difficultés d'implantation et de maintien, à la fois par manque de foncier et par crainte des nuisances de ces entreprises sur l'environnement au sens large* ». 2004-2015, l'ambition : construire une économie solidaire et diversifiée. « *Objectifs : définir un projet économique collectif, optimiser l'économie touristique. Le tourisme est le principal moteur économique du territoire. L'environnement, l'architecture, les potentiels mer et montagne concourent à façonner un « cliché » plus propice au plaisir et au tourisme qu'à la production industrielle* ». Le SCOT souhaite : éviter une concentration excessive de l'offre touristique sur le littoral et dans les sites sensibles du point de vue de l'environnement naturel, développer le tourisme culturel et le tourisme d'affaires en combinant qualité de vie et tourisme de qualité, améliorer la qualité et le

confort de l'hébergement touristique, développer le tourisme rural. Le SCOT doit déterminer un projet économique pour le territoire. En l'occurrence, il faut prendre en considération les enjeux qui sont ceux du Pays Basque, de l'Euro-cité ou de la grande frange littorale. Le SCOT souhaite « *accompagner et soutenir une économie productive, adaptée aux spécificités du territoire : accompagner les nouvelles implantations économiques, promouvoir des sites économiques accessibles, spécialisés et bien aménagés, déployer l'environnement nécessaire au maintien et à l'installation d'entreprises et d'emplois durables ...* »

Renforcer l'économie productive

Le SCOT souhaite promouvoir les moyens de l'action publique foncière, accompagner le développement tout en assurant la protection des espaces naturels, agricoles et maritimes. Il rappelle la dimension transfrontalière de son développement sans aucune analyse de proximité du territoire voisin. Nous ferons le point ultérieurement sur la réalisation des opérations du SCOT, mais, de toute évidence encore une fois, l'échelle choisie est source de questionnement dès le départ, notamment sur la question économique. Un seul exemple : tout en améliorant dans la qualité les métiers du tourisme, le SCOT suit la ligne des Conseils de Développement et des Elus, à savoir renforcer l'économie productive. Il s'agit de privilégier les unités de production agricole, agro-alimentaire ou industrielle au sens large. Deux avantages : elles sont globalement génératrices d'emplois rémunérateurs parce qu'elles exigent de la compétence technique et elles engendrent en moyenne 4 à 5 emplois indirects dans le secteur des services aux entreprises qui sont également des emplois qualifiés. L'école d'ingénieurs ESTIA et la technopole Izarbel sont des acteurs locaux majeurs de ce type d'économie, parce qu'ils suscitent de nouvelles entreprises technologiques ou qu'ils contribuent au développement d'autres entreprises.

L'ESTIA non intégrée à la réflexion

Situées à Bidart, en bordure de ce SCOT, cette technopole et cette école sont ignorées dans les réflexions menées. L'ESTIA démontre qu'elle fixe sur le



territoire un nombre conséquent de jeunes diplômés. Pourquoi ? un étudiant continue à travailler dans l'entreprise où il a suivi son stage, un(e) autre connaît son conjoint ou sa conjointe sur place et décide de vivre dans les

davantage dans l'économie productive que dans l'économie résidentielle qui était déjà surreprésentée.

Des emplois rémunérateurs et non la guerre commerciale

Les prix du foncier et de l'immobilier sont à un tel niveau que seuls des emplois rémunérateurs doivent être publiquement suscités par les pouvoirs publics. Pour des raisons sociales et financières, ce n'est pas aux pouvoirs publics de rentrer dans une logique : emplois précaires, logements sociaux et redistribution. Cela ne peut

constituer une politique pérenne même si des situations de précarité exigent un soutien financier et humain. Mais cela ne peut constituer une politique de développement. Impulser une économie génératrice d'emplois rémunérateurs parce que recherchés est le seul régulateur efficace à terme face au marché de structurel de l'immobilier, en côte basque. Cela suppose un véritable engagement pour des projets de moyen terme qui supposent une impulsion à l'échelle de l'agglomération et de l'eurocité, avec par exemple, une université autonome, une sorte de super-ESTIA. Elle peut être génératrice de formations qualifiantes adaptées aux besoins locaux, sachant que le choix d'un premier travail est directement lié au lieu de la dernière formation suivie par l'étudiant, comme évoqué ci-dessus ...

Des projets lourds à mener

Ce dossier et d'autres comme la gestion de la guerre commerciale à venir entre grandes surfaces exigent un pilotage urbain. Des enjeux majeurs comme l'incitation à la maîtrise et à la production d'énergies chez soi, dans son entreprise, son administration ou dans des bâtiments publics, celui de la proximité résidence-travail exigent rapidement une union des deux SCOTs et une gestion pérenne de cet espace

labourdin et du Bas-Adour. Pour cela, le mécanisme est assez simple. Le syndicat mixte du SCOT Agglomération de Bayonne Sud des Landes s'élargit et incorpore l'Agglomération Sud Pays Basque. Le moment y est propice : le SCOT Sud Pays Basque est entré dans une phase d'évaluation de sa démarche et l'autre SCOT finalisera son projet, cet automne. Rien ne l'empêche de réaliser en parallèle son projet et de continuer à mener des réflexions sur des thèmes clés dont certains ont été décrits ci-dessus.

L'heure de la fusion des 2 SCOTs ?

La gestion des territoires du Gipuzkoa ou de la Biscaye pourrait être également une source de réflexion et d'inspiration. Enfin, l'idée d'un SCOT Pays Basque pourquoi pas ? Mais qu'au minimum, cet espace urbain et péri-urbain s'organise pour traiter des problèmes urgents qui le concernent en priorité. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs !



ESTIA, ingeneritza eskola, Izarbel teknogunean

environs, d'autres connaissent des entreprises de leur secteur de prédilection dans le cadre de leur formation et y travaillent. Au fil du temps, une école de qualité comme l'ESTIA a attiré de nouvelles entreprises, dans les communes voisines. Pour elles, il est important de coopérer avec l'ESTIA dans la recherche, avec les ingénieurs formés, dans un partenariat efficace.

Nous vous invitons à lire les orientations précises sur le site du SCOT Sud Pays Basque, fruit d'un réel travail de réflexion. Si vous habitez ces communes, vous serez directement concernés dans votre vie quotidienne. <http://www.agglo-sud-paysbasque.fr/territoire-et-habitat/le-scot.html>

Vers un syndicat mixte du Labourd - Sud des Landes ?

De façon générale, beaucoup de questions, de réflexions et un SCOT qui sur l'ACBA et le Sud des Landes arrive beaucoup trop tardivement pour faire face à l'installation de plusieurs centres commerciaux, Ikea, à Bayonne ou celui d'Ondres, pour les plus significatifs, soit une armature commerciale équivalente à celle de l'agglomération de Toulouse ! Une agglomération qui est déjà saturée sur le marché du foncier accroit encore les emplois résidentiels déjà surreprésentés. L'heure est à la recherche d'emplois rémunérateurs qui le sont



Unibertsitate berri bat, tokiko beharrei loturik ?

Bassin de vie : espace dans lequel la majorité des personnes résident, travaillent et utilisent les services publics (administration, sport, école, médecine, ...) et privés (loisirs, magasins, ...) ; Notion avec ces limites, en particulier, dans ce monde de la mobilité. En l'occurrence, cette zone urbaine et péri-urbaine est par bien des aspects un bassin de vie pertinent.

Beñat Oteiza



Le Agirre Lehendakaria Center, en Euskadi

L'Université du Pays Basque se joint au projet promu par l'ancien Lehendakari et deux universités américaines.

Bilbao - Le Lehendakari Iñigo Urkullu a participé hier, à la présentation de l'Agirre Lehendakaria Center pour que cela contribue au rayonnement d'Euskadi dans le monde, à un moment où l'internationalisation est indispensable. Créé par les Universités de Columbia et la George Mason de Virginie, cet Institut analysera le développement humain

et professeur, en Amérique, après avoir quitté la politique active, a décidé de proposer une vision scientifique du modèle basque dans un monde " *en crise et immergé dans un processus de corruption*".

Ce projet surgit en 2011, lorsque les deux prestigieuses universités américaines mirent en place un programme pérenne de recherche, sur le modèle basque de développement humain durable, en y intégrant les données économiques, sociales et environnementales. Ce programme prit le nom du Lehendakari Agirre qui fut professeur à l'Université de Colombie durant son exil, aux Etats-Unis. L'objectif de l'Agirre Lehendakaria Center sera de promouvoir un cadre international de coopération en réseau, afin d'im-

centre tentera de développer un réseau international basé sur des modèles de développement humain, durable, afin de réaliser des projets qui incorporent des critères environnementaux, éthiques et sociaux.



Iñaki Goirizelaia, José Luis Bilbao, Iñigo Urkullu, Juan José Ibarretxe, Mario Fernández, Andrea Bartoli (George Mason) et Peter Coleman (Columbia). (O.Martinez)

durable, basé sur le modèle basque. Ibarretxe sera un de ses chercheurs de référence (à la suite de sa carrière politique, il a obtenu une thèse de doctorat sur ce thème). L'Université du Pays Basque sera également partie prenante de ce projet. Lors de la présentation de cette initiative, le Lehendakari Juan Jose Ibarretxe qui est devenu chercheur

pulser la recherche par des initiatives, pro-développement social, économique et politique et leurs effets sur la paix et le conflit.

Ce Centre impulsera l'étude et la recherche de ces modèles. Il étudiera l'application de ces modèles et en particulier, le modèle basque. De plus, ce



Jose Antonio Agirre-ren orroitzapenean

Plus tard, Ibarretxe a pris la parole pour expliquer les objectifs de ce centre, qui aura son siège aux Etats-Unis. Cela servira à diffuser la culture, la langue basque et en définitive " *positionner notre pays dans le monde académique*".

Iturria / Source : Deia - Mardi 05 mars 2013

Mediavilla : "Gatazka handiagorik ez"

Koldo Mediavilla EAJ-PNVren Harreman Instituzionaletarako burukide arduradunak Confebask eta sindikatuei arduraz jokatzeari eskatu die uztailearen 7an 300.000 euskal langile hitzarmenik gabe gera ez daitezela, horrek «oraingoa baino gatazka handiagoa» eragingo lukeelakoan.

Radio Euskadiri eginiko adierazpenetan, Mediavillak esan du 2013 urtea «trantsiziozkoa» izango dela eta «PPk lan arloan eragin dituen erreformen eraginez» esparru sozio-laboralean bizi diren «nahaspilak» deitoratu ditu.

«Ugazaberia eta sindikatuen oinarrizko erresponsabilitatea eskatu nahi dut. Uztailearen 7tik aurrera hitzarmenik gabe gera daitezkeen 300.000 langilek beren lan harremanekin orain arte bezala jarraitzeko aukera izan dezaten, herri honetan beti egin izan den moduan, negoziaketa eta akordioaren bidez» iragarri du.

Iturria / Source : www.eaj-pnv.eu - Vendredi 24 mai 2013



Politique industrielle pour résister à la crise

Euskadi résiste à la crise mieux que le reste de l'Espagne, principalement grâce aux stratégies développées dans le passé par le gouvernement basque. Le processus lancé dans les années 1980 dans le but de moderniser l'économie basque, a permis une diversification économique en évitant une vulnérabilité de crise sectorielle, favoriser la modernisation et la création de valeurs pour nos entreprises, l'intégration de travailleurs qualifiés face au processus imparable d'internationalisation.

Renforcer l'esprit industriel

Les circonstances actuelles et la nécessité de réussir à sortir de la crise, incitent les entreprises basques à renforcer leur esprit industriel et à développer une économie productive. Un des défis majeurs d'Euskadi est de retrouver un niveau d'emploi convenable et cela sans oublier l'ensemble des institutions sociales et économiques faisant partie intégrantes de l'économie basque. Le Gouvernement Basque s'est engagé à apporter son aide afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, tout en respectant les principes de protection sociale et la pérennité de l'emploi.

Le Gouvernement basque, dans son plan de politique industrielle, s'engage à aider la création d'entreprise, à aider à la consolidation des entreprises créatrices d'emplois. Les programmes de notre politique industrielle viseront à soutenir les entreprises et le renforcement de l'activité en tant que stratégie de développement économique, en vertu de la Stratégie 2020 de l'Union européenne. Il faut promouvoir une politique qui s'appuie sur les capacités de notre autonomie gouvernementale et donc compatible avec notre culture, notre tradition, s'appuyant sur les points forts de notre équilibre régional et misant sur l'économie productive, comme la base du développement économique durable du Pays Basque.

La politique industrielle doit être globale et pluridisciplinaire, doit soutenir les entreprises dans leur modernisation, l'entretien, la création et la promotion de nouvelles entreprises dans des secteurs de croissance. Les entreprises leaders d'Euskadi sont celles qui créent des emplois et augmentent les chances de l'internationalisation de l'économie basque, en investissant dans des activités productives liées à la connaissance et à l'innovation, l'entrepreneuriat. Il faut retrouver le binôme innovation-valeur

sociale, améliorer la collaboration public-privé afin d'avoir une plus grande représentativité dans la mondialisation des entreprises.

Afin de récupérer et renforcer notre propre modèle de politique industrielle, le Gouvernement Basque doit s'asseoir sur une base très solide et ainsi renforcer notre connaissance de l'industrie, connaissances technologiques, connaissance du territoire et des caractéristiques de notre environnement naturel, évaluer notre capacité à développer une gestion économique afin de pouvoir déterminer et soutenir essentiellement les secteurs prioritaires pour le Pays Basque.

Soutenir les entrepreneurs

L'existence d'une grande culture d'entreprise basque, nous a permis de devenir une société en pointe et compétitive au niveau international. L'engagement du Gouvernement Basque, pendant trente ans, en matière de culture d'entreprise a fait qu'Euskadi a été un excellent vecteur de pépinières d'entreprises, un laboratoire d'idées où ont germé de nouvelles entreprises créatrices de richesse et d'emploi. Il est essentiel pour le Gouvernement Basque de maintenir et développer une telle culture d'entreprendre. Une société basque qui n'aurait pas dans son ADN la capacité d'entreprendre, d'innover, d'évaluer les nouvelles opportunités et les risques éventuels, serait vouée à ne plus faire partie des régions du monde les plus compétitives qui ont un niveau de développement et un niveau social élevés.

La société basque doit être consciente de l'importance des entrepreneurs, des gens qui agissent, qui se sont engagés à concevoir et à créer leur propre em-

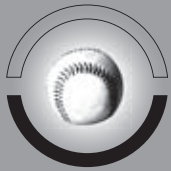
ploi futur tout en générant des opportunités d'emploi pour les autres. Le Gouvernement basque exprime sa volonté de renforcer les politiques publiques visant à créer un écosystème favorable d'entreprise en Euskadi, capables de



Nouveau président du cluster de l'aéronautique Hegan, Ignacio Mataix

favoriser les conditions propices pour attirer et retenir les talents, les entreprises et les entrepreneurs, générant de nouveaux projets.

Le Gouvernement Basque s'engage à construire un système pour soutenir l'esprit d'entreprise basque garantissant que les idées innovantes puissent être transformées en nouveaux produits et services créateurs de croissance et d'emplois de qualité et de contribuer à répondre aux défis posés par les changements sociaux en Europe et dans le monde. Le Gouvernement basque s'est engagé à promouvoir, la créativité en tant que base de l'entrepreneuriat, l'esprit d'entreprendre, la créativité y compris l'innovation technologique, scientifique, artistique, culturelle et économique. Dans la créativité des sociétés de pointe s'appuie de plus en plus socialement en réseau et devient une source d'une nouvelle entreprise.



Esku Pilota se développe

Il y a quelques jours, s'est tenue, à la mairie de Macaye, l'Assemblée Générale de l'association Esku Pilota, en présence de nombreux membres, amis et joueurs manistes. Le président, J.B De Ezcurra après les remerciements d'usage, présenta le rapport d'activités. Depuis sa naissance, en 2009, Esku Pilota œuvre au développement de la pelote à main nue, tant en trinquet qu'en fronton.

Après une année de transition où Esku Pilota et l'E.P.B.ont organisé conjointement les tournois, Esku Pilota en a pris, maintenant, les rênes. Une dizaine de nouveaux tournois en trinquet, ont été créés pour remettre des parties à main nue dans les fêtes locales (St Jean-de-Luz, Ahetze, Lohitzun, Ascain, Cambo, St Pée, Macaye, Amotz, Espelette, Guéthary).

Les jeudi de St André ont connu une renaissance. Outre les parties hebdomadaires, quatre nouveaux tournois ont vu le jour : celui des commerçants bayonnais, celui de

la foire au jambon, le trophée Kutxa et le tournoi de Noël, Esku Pilota y apportant sa contribution financière. Les clubs; les privés et l'association font participer les meilleurs joueurs à une quinzaine de tournois. Les joueurs de deuxième catégorie ne sont pas pour autant laissés sur la « touche ». En effet, quatorze tournois ont été mis en place où les indépendants et les amateurs se confrontent.

La fédération d'Euskadi et Esku Pilota ont signé un accord pour que des rencontres aient lieu entre les joueurs d'Iparalde et ceux d'Hegoalde, ce qui a déjà eu lieu plusieurs fois. Pour l'année 2013, une convention a été signée pour un partenariat entre la Fédération française de pelote basque et Esku Pilota. Leur premier objectif étant la mise en

place d'éducateurs de pelote dans les écoles et des entraînements pour les jeunes avec les clubs qui le souhaiteront. Avec le changement des rythmes scolaires, le temps libéré pourra être mis à profit pour initier à la pelote à main nue (discipline de base) les jeunes dont certains deviendront des joueurs de chistera ou autre instrument.

J. C. Darritchon présente ensuite la programmation des parties en fronton. Celles-ci sont organisées en collaboration avec les comités des fêtes, lors des fêtes patronales. Le rapport financier exposé part le trésorier et voté à l'unanimité, a permis de découvrir une gestion saine. Un nouveau membre, P. Haiçaguerre, maire de St Martin d'Arberoue et président de la communauté de communes du pays d'Hasparren, est admis au conseil d'administration. Celui-ci se compose de J.B. De Ezcurra,, Dubois, Laduche, J. Girr, J.C. Darritchon, M.L.Roumy,

, G.Elhorga-Dargains, M. De Ezcurra, E. Escutarry, M. Eyherabide, L Lamarque et P. Haiçaguerre.

A la fin de l'Assemblée Générale, le président d' Esku Pilota a honoré le pelotari P. Ibarola pour ses années d'engagement et son sérieux, terminant son discours par un bertsu. Un makila lui a été remis par M. Duhalde, partenaire de l'association ainsi qu'un bouquet de fleurs à madame, par M. Dubois, vice-président d'Esku Pilota.



Angeluko lehiaketaren torneoaren irabazleak

Esku Pilota

Challenge Elhina 2013 Armendaritz Association Denek Bat

POULE A

- 1 - Bielle P. / Ducassou B.
- 2 - Lambert L. / Lambert X.
- 3 - Larrechea O. / Etcheto T.

POULE B

- 4 - Etcheverry H. / De Ezcurra P.
- 5 - Sorhuet S. / Oçafraïn P.
- 6 - Larralde P. / Harismendy T.

9 juin 2013	17 h (R1) Bielle P. / Ducassou B. contre Lambe / Lambert X.	18 h (R2) Etcheverry H. / De Ezcurra P. contre Sorhuet S. / Oçafraïn P.
16 juin 2013	17 h Perdant R1 contre Larrechea O. / Etcheto T	18 h Perdant R2 contre Larralde P. / Harismendy T.
23 juin 2013	17 h Gagnant R1 contre Larrechea O. / Etcheto T.	18 h Gagnant R2 contre Larralde P. / Harismendy T.
30 juin 2013	17 h Lever de rideau espoirs	18 h Finale : 1er Poule A contre 1er Poule B



L'influence de la guerre d'Algérie (III) Le témoignage de Frédéric-Baptiste (« Battitta ») Larçabal

Battitta Larçabal est un militant abertzale de longue date, depuis les temps d'Enbata et d'EHAS (Euskal Herriko Alderdi Sozialista). Responsable de l'association de secours aux réfugiés Anai Artea, il est aussi un fin connaisseur de la vie politique et culturelle d'Iparralde, en particulier sous la III^e République.

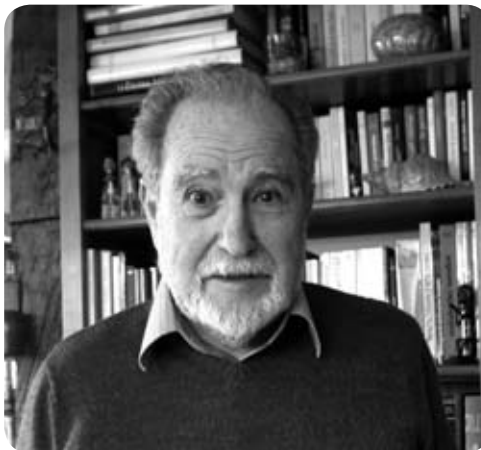
Il est né à Hasparren, « au fin fond de la campagne » en 1938. Ecole laïque de quartier à six ans, pensionnat à Hasparren à neuf ans où sévissait le chanoine Gastellu, « Gaxtelu », qui « nous inculquait la crainte de l'enfer où nous entraîneraient tout droit les faiblesses de la chair et usait du fouet pour châtier les multirécidivistes de l'insolence et les fugueurs ramenés par les gendarmes. » Puis à partir de la quatrième, Petit Séminaire d'Ustaritz et après le baccalauréat, Grand Séminaire. C'est là que Battitta décide d'effectuer la préparation militaire. Comment expliquer ce choix car comme il l'explique avec son humour coutumier : « C'était sans doute curieux de considérer le chemin de la caserne comme une voie d'évasion ». Le vrai motif lui paraît aujourd'hui « d'échapper à un environnement pesant qui me ligotait depuis mes plus jeunes années et dans lequel la soumission était une vertu cardinale. »

Parti le 1^{er} novembre 1959 au service militaire, il est affecté-après 6 mois de formation- comme aspirant puis comme sous-lieutenant, à une compagnie de quartier général de division en Allemagne. Fin février 1961, il reçoit sa feuille de route : un an en Algérie.

Sa destination est la C.A.R. 101 (Compagnie Administrative Régionale) à Maison Carrée pour servir au titre du Service de Formation de la Jeunesse Algérienne (S.F.J.A.) dont le but était de donner à des jeunes de 15-16 ans, une éducation de base et une initiation aux activités professionnelles et aussi, « but non avoué, de les soustraire à l'activité du F.L.N. On m'avait désigné pour prendre la tête d'un Centre à Lamoricière (actuellement Ouled Mimoun) entre Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès...Je n'avais aucune

activité militaire à assurer...Ni pédagogique d'ailleurs car la grande surprise était qu'il s'agissait d'un Centre et d'une annexe en construction et donc que j'étais, de fait, promu chef de chantier...

Je découvrais les « Centres de Triage et de Transit », les « Prisonniers Internés Militaires » et les « Pris les Armes à la Main ! » C'est-à-dire la réalité des camps de prisonniers et la nature de leurs hôtes, les fameux terroristes ou ceux qui étaient suspectés de l'être. Une source de main-d'œuvre pour mon chantier à raison de quatre ou cinq personnes tous les jours... »



Battitta Larçabal

A Lamoricière même, en plus de la compagnie à laquelle j'étais rattaché, il y avait une Section Administrative Spécialisée (S.A.S.) gardée par ses moghaznis (supplétifs) et un Groupe Mobile de Sécurité...Au total, il y avait davantage de supplétifs algériens armés que de militaires métropolitains...

J'ai vu sur place ce qu'était la pacification. La répression d'abord...Un adjudant, aidé de quelques appelés et d'un harki opérait au Centre de Triage et de Transit, à la fois camp de prisonniers et centre de torture où le tri se faisait à la gégène...L'activité de la S.A.S. était d'une autre nature. C'était l'aspect positif de la pacification puisque son rôle était de suppléer aux carences de l'administration et de réaliser sur le terrain les projets financés pour la future Algérie française. Une activité visiblement appréciée par la population était l'assis-

tance médicale gratuite assurée par le médecin de la compagnie, un appelé... Entre mon arrivée en Algérie début mars 1961 et mon départ, fin février 1962, l'évolution de la situation était bien visible. Elle fut marquée par un fait historique qui aurait pu être tragique, le putsch des généraux du 21 avril 1961. Un affrontement était possible entre les appelés auxquels le gouvernement demandait de désobéir aux chefs putschistes et les unités de parachutistes et de légionnaires qui s'étaient soulevées... »

Prise de conscience

« Il est certain que le service militaire en général et l'Algérie en particulier m'ont beaucoup fait réfléchir. J'ai pu mesurer la distance qu'il y avait entre le monde tel qu'on me l'avait fait imaginer et le monde tel que je l'ai vu.

Par la suite, j'ai pu mettre des termes politiques sur les réalités que j'avais constatées. Colonialisme, racisme, capitalisme, exploitation de l'homme par l'homme, libération nationale, terrorisme... autant de mots qui ont été désormais pour moi autre chose que des abstractions ou des mots repousoirs.

De retour au Pays Basque, j'ai été frappé par l'immobilisme qui y régnait toujours mais je me sentais dégagé de toute pression sociale, immunisé contre l'opinion des « gens bien ». J'étais prêt à écouter ceux qui me disaient que j'appartenais à un peuple à libérer. »

Jean-Claude Larronde



La Communauté de Communes de Basse-Navarre, un problème de timing ?

Voici le courrier d'Antton Curutcharry, militant de la Gauche Abertzale ou plutôt de la Gauche Traditionnelle Abertzale. Des mouvements comme Sortu (ex-Batasuna), AB ou EA sont majoritairement composés de marxistes, de Gauchistes ou de socialistes, autrement dit, des idéologies de gauche traditionnelles. Ce qualificatif de Gauche Abertzale a aussi pour objectif de s'accaparer l'ensemble de la gauche du monde abertzale, alors que bien des militants d'EAJ-PNB ont également une sensibilité de gauche. Il réagit aux articles écrits dans le dernier Lema. Le débat se poursuit.

sion des conseils municipaux (entre juin et août 2013)... Pourquoi les élus favorables au projet n'expliquent pas publiquement aux citoyens en quoi « Baxe Nafarroa » serait un atout ? Estiment-ils que cela ne les regarde pas, que c'est une affaire qu'il faut régler entre initiés ? Cette fusion aura pourtant des conséquences sur la vie de tous les jours et les démarches à effectuer. Parler de «proximité» lorsqu'on propose qu'une CC soit en charge de 70 communes, alors qu'elles sont trois actuellement à remplir le job, c'est quand même un peu fort !

triste prêté à l'UMP. Idée immédiatement soutenue par le maire UMP de Baigorri et le président de la communauté de communes UMP d'Iholdi-Oztibarre, le tout en l'absence du président de la CC de Baigorri-Garazi, qui n'est pas UMP, et qui n'est bizarrement pas invité à cette commission ! On voudrait faire de ce projet une manœuvre politique qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Or, dans votre article, c'est bien ce président de CC non invité qui est qualifié de « notable » pressant le gouvernement !!



Donapaleu, Amikuzeko herri nagusia

Participation au débat sur la fusion des Communautés de Communes

« Par ce mot, je souhaitais réagir au dossier présenté dans le Lema n°178 de mai 2013. Vous interviewez M. Etxegaray, adjoint au maire d'Arrossa et membre du PNB, personnellement très favorable à la fusion des Communautés de Communes (CC) de Baigorri-Garazi, Iholdi-Oztibarre et Amikuze en une seule grande, « Baxe Nafarroa ». Certains propos étonnent. Être favorable à ce projet implique-t-il d'insinuer systématiquement qu'il y a de la mauvaise foi chez ceux qui y sont opposés ? Drôle de façon de concevoir le débat. Mais y a-t-il véritablement débat ? Le seul auquel j'ai pu assister, n'étant pas élu et en tant que citoyen directement concerné par la fusion, a été organisé par une association, non pas par les élus, fin avril 2013, soit 4 mois avant la date limite des prises de déci-

D'autre part, nombreux sont ceux et celles qui, à tort ou à raison, vivent le projet actuel comme un véritable passage en force. On y trouve des personnes favorables comme défavorables au projet. La pétition Jakin, qui atteint le millier de signataires (ce n'est pas rien !) en est une preuve. Et ce n'est pas, comme le dit l'article, le fait d'« abertzale gauchisants », expression qui a pour seul but de discréditer

(on pourrait simplement écrire « abertzale de gauche »). Chez les abertzale de gauche, comme dans plusieurs autres tendances politiques, tout le monde n'est pas d'accord. Le problème dépasse largement les cercles des partis politiques, il questionne, voire inquiète de nombreux citoyens. Refuser de voir cela est une erreur.

Car il y a quand même des évidences : le Conseil de Développement du Pays Basque démontre qu'il existe deux bassins de vie distincts : l'un autour de Saint-Palais, l'autre autour Saint-Jean-Pied-de-Port, constat à partir duquel le préfet, début 2011, avait proposé le passage de 3 à 2 communautés de communes, dissolvant Iholdi-Oztibarre dans les CC d'Amikuze et Baigorri-Garazi. C'est au cours de la 1ère réunion de la CDCI, commission chargée de proposer une refonte des CC, que l'idée d'une grande CC « Baxe Nafarroa » est lancée par Barthélémy Aguerre, cen-

Enfin, l'article de Lema invoque l'Histoire pour ajouter une justification à la création d'une communauté de communes « Baxe Nafarroa ». L'argument ne tient pas une minute. La Basse-Navarre historique a été démantelée en 1790 avec les autres provinces, puis dépecée, coupée et redécoupée afin de casser les identités anciennes. Le canton actuel d'Amikuze comprend au moins 5 villages souletins, celui de Garazi est amputé de Suhescun, la vallée d'Ossès a été dissoute dans Baigorri, Labastide Clairence, fondée par un roi de Navarre, a été refusée dans le projet « Baxe Nafarroa » par les élus UMP sus-nommés... il manquerait de plus, à la CC « Baxe Nafarroa » proposée, la quasi-totalité de la terre d'Arberoue qui, historiquement, est plus anciennement navarraise qu'Amikuze et Oztibarre. Rien ne sert de se fonder sur l'organisation territoriale de la fin du XVIIIe siècle, elle n'existe plus et ne ressuscitera pas. Les réalités et les besoins actuels doivent guider les aménageurs. Labastide et l'Arberoue se sont joints à la CC d'Hasparren car c'est vers là que se tournent naturellement leurs intérêts et leur quotidien.

Voyons donc, après un débat contradictoire clair, serein et public, quels seraient les atouts ou les faiblesses d'un tel projet. Mais prenons le temps, et confions la décision de trancher aux nouveaux conseils municipaux issus des élections de mars 2014 ».

Antton Curutcharry



La Basse-Navarre unie dans la future collectivité territoriale !

Un pari sur l'avenir...

Ce fut à l'origine une idée de fusion souhaitée par des élus locaux de partager la Basse Navarre en 2 communautés de communes.

Une proposition exceptionnelle émanant du corps préfectoral nous propose le rapprochement des trois communautés de communes Garazi-Baigorri / Ostibarret / Amikuze. Ces territoires formant notre Basse-Navarre historique devraient aboutir à une entité avec ses règles de fonctionnement, valorisant ses atouts culturels, géographiques et économiques. Une opportunité pour structurer et préparer la future Collectivité Territoriale du Pays Basque avec le Labourd et la Soule.

L'association Jakin qui vient de se créer pour réveiller les consciences de certains citoyens « non informés » nous paraît légitime et bien fondée. Par contre sa prise de position à priori déjà négative sur la fusion nous laisse présager qu'une campagne dirigée contre le projet est en route : Il n'y a pas eu de débat etc, etc. Même notre conseiller général s'égare en répandant la rumeur d'une prise du pouvoir (?) par le PNB, l'UMP et consorts. Sa grotesque affirmation prétextant un blocage du projet de la piscine à Donibane Garazi et du projet de la CLPB aux Aldudes nous laisse deviner la pauvreté de son argumentation.

Nous Informons les « non informés », que les élus du territoires ont débattu sur la réforme Bas-Navarraise dans leurs mairies respectives depuis plus de 2 ans. A signaler que des activités communes existent déjà depuis plus de 10 ans à travers le syndicat mixte.

EAJ /PNB se positionne favorablement pour cette fusion Bas-Navarraise.

Nous devons mutualiser nos atouts et se solidariser dans les dossiers compliqués et coûteux. En nous regroupant les moyens financiers seront plus importants et cette logique de mutualisation nous permettra de doter la nouvelle communauté de communes d'une équipe renforcée de techniciens. Une équipe qui accompagnera les élus dans le suivi des dossiers de plus en plus spécialisés. A signaler que les 3 communautés existant actuellement partagent les mêmes compétences à 90 % !



varrais ont partagé pendant longtemps des institutions qui fonctionnaient bien. Un juste retour des choses en somme avec une structure adaptée au 21ème siècle et qui serait une des composantes majeures de notre Collectivité Territoriale pour le Pays Basque tant souhaitée actuellement.

Bien sûr il y aura des questions : trouver un siège social, respecter l'équilibre dans la représentation des territoires et l'équité entre habitants... Mais c'est un défi intéressant qui sort des logiques frileuses auxquelles nous ont si souvent habitués les pouvoirs en place.

Nous devons préparer ce territoire pour les générations à venir... les querelles de clochers devraient s'estomper et laisser place à la mobilisation.

Pako Arizmendi pour le Biltzar de Baxe Nafarroa / Xiberua



Détente

Cherchez les intrus !

- 1 - Proximité
- 2 - Efficacité
- 3 - François Maïtia
- 4 - Economie
- 5 - Solidarité
- 6 - Barthélémy Aguerre
- 7 - Harmonie
- 8 - Cohérence
- 9 - Responsabilité
- 10 - Organisation

Réponse :

contre le projet de CTPB.
pour une Basse Navarre unie mais
général amikuztar UDI/UMP (?) est
le conseiller
- (6) Barthélémy Aguerre le conseiller
Navarre unie.
mais contre le projet d'une Basse-
général garaztar PS est pour la CTPB
- (3) François Maïtia le conseiller gé-

Quelques chiffres :

- La fusion apporte + 285,000 euros en DGF soit la possibilité de remboursement d'un emprunt de (a voir avec un banquier) aux alentours de 4 millions d'euros sur 20 ans.
- Economie d'échelle sur les 3 dgs (en gros) à terme sur un an 130.000.euros
- Economie de présidents 1 au lieu de 3 = 30.000 euros d'économie et vice présidents 14 à l'heure actuelle (économie à chiffrer car nombre à déterminer).
- Mutualisation des moyens (techniciens SPANC, OM ET AUTRES)
- Mutualisation des véhicules (voitures, camions OM).
- Incidence pour les contribuables :
 - baisse sur Garazi Baigorri
 - quasi stabilité sur Iholdy et
 - augmentation sur Amikuze (pour équilibre).
- Autre avantage : le risque est réparti sur 28000 habitants.

S'il ne devait y avoir qu'un seul argument historique en faveur de ce regroupement, on rappellera que les Bas-Na-



Paul Baudry : « recréer de l'emploi en Labourd intérieur »

Paul Baudry est le maire de Bassussarry et président de la Communauté de Communes d'Errobi. Il nous relate sans détour, les projets de sa commune et ceux de l'intercommunalité qu'il dirige. Il nous donne également son point de vue sur l'euskara et la Collectivité Territoriale du Pays Basque.

D'où vient votre engagement politique ?

J'avais des motifs d'insatisfaction, j'étais en désaccord avec la gestion communale sur certains points et mes proches m'ont dit : « si tu es mécontent, présente-toi aux élections ». J'ai monté une liste et j'ai été élu en 1989 conseiller municipal et je devenais maire en 1995. Un maire d'une commune n'est pas dans la politique politicienne ?

Nous travaillons sur le terrain et je reproche à trop d'élus d'être dans une ambition personnelle. Lorsqu'ils gravissent les échelons, ils perdent le contact avec la réalité et n'ont pas une réelle connaissance du territoire. Il nous faut revoir absolument le statut de l' élu et abroger le cumul des mandats.

Quel est le sens de votre adhésion à l'UMP ?

Je suis avant tout Gaulliste. J'ai une fibre gaulliste très forte héritée de mon père. J'adhère totalement aux valeurs gaullistes, humanistes et libérales. La personne humaine est au cœur de nos préoccupations, c'est mon repère majeur. Je donne de l'importance à l'effort, au mérite, au fait de se battre pour réussir. Dans l'entreprise, patrons et ouvriers sont indispensables pour avancer ensemble. L'ouvrier doit être bien dans l'entreprise et mériter un salaire à la hauteur de ce qu'il apporte. Le Général de Gaulle était au-dessus des partis. Je me considère de droite parce que libéral. Aujourd'hui, le drame de la France est que nous sommes un pays d'assistés qui ne met pas suffisamment en valeur le travail. Il nous faut un leader dynamique pour diriger et relever notre pays.

Quel est le lieu de vie des Basusartars ?

Notre population a tendance à vieillir. Les actifs de Bassussarry travaillent pour la plupart sur l'agglomération du BAB. Ensuite, beaucoup d'entre eux vont dans les magasins proches de

leur lieu de travail ou sur leur parcours. Nous avons tous les commerces et services de base à Bassussarry. Par ailleurs, nous avons une zone d'activités sur Bassussarry avec 700 emplois. Beaucoup d'entre eux sont occupés par des personnes qui viennent de la zone périurbaine, du BAB, d'Ustaritz, Cambo ou même Larressore.

Quels sont vos principaux projets sur Bassussarry ?

Nous travaillons beaucoup sur le logement, notamment sur l'accession à la propriété des jeunes de Bassussarry et des communes alentours, d'une part pour répondre à notre niveau à la demande locale et amener des jeunes



Basusarriko Herriko Etxea

couples dans notre commune. Nous imposons aux promoteurs privés 25 à 30% de logements sociaux. Certes la population depuis ces dernières années a vieilli, ce ne sont pas des jeunes couples qui achètent les maisons qui se vendent à un prix moyen de 600 à 700.000€. Néanmoins, nous voyons arriver des jeunes couples qui disposent d'un budget d'environ 300, 350.000€ qui achètent des petits terrains et construisent des maisons moins importantes. Ils travaillent sur l'agglomération, nous anticipons l'arrivée d'une nouvelle population avec agrandissement de la cantine, du groupe scolaire du centre de loisirs et la construction d'une nouvelle crèche également.

Pourquoi Bassussarry n'est pas dans l'AC-BA ?

Pour différentes raisons. Le poids fiscal est trop élevé dans l'agglomération. mais il est probable qu'à terme, cela se fera, c'est dans la logique de l'évolution.

Pourquoi la Communauté de Communes d'Errobi existe-t-elle ?

Le trait d'union, c'est la Nive-Errobi, c'est la suite du SIVOM Errobi, dans lequel les élus de 9 communes sur les 11 avaient déjà appris à travailler ensemble. L'Etat nous imposait à nous regrouper pour être plus efficace et mieux gérer l'argent public.

Votre priorité est le développement économique ?

Oui, effectivement, nous avons pour objectif d'inverser la tendance actuelle. Les résidents des communes du Labourd intérieur viennent travailler sur la côte. Nous sommes en train de créer des zones d'activités dans des communes comme à Cambo ou à Larressore, avec 28 lots prévus. On monte en puissance collectivement, sachant que jusqu'à maintenant, la mentalité était davantage de faire ensemble ce que nous ne voulions pas faire à l'échelle communale.

Quels sont vos atouts ?

Nous avons notamment un tissu artisanal très important. Mais beaucoup d'entre eux ont entre 50 et 55 ans. Il faut donc préparer leur succession. Pour cela, nous les incitons à travailler dans de meilleures conditions et à mettre leur atelier dans des zones artisanales. Leur atelier familial est difficile à transmettre. Situées dans une zone aménagée, en dehors de leur maison, leurs entreprises sont plus faciles à transmettre.



HAUTETSIA ELU

Disposez-vous d'une activité d'animation pour mettre en lien ces artisans avec d'éventuels repreneurs ?

Oui nous disposons d'un service d'animation économique qui est en relation avec la CCI Bayonne Pays Basque et la Chambre des Métiers.

Avez-vous une gestion commune de la Nive-Errobi ?

Nous sommes impliqués dans l'assainissement dans la gestion des eaux pluviales avec comme principal objectif d'assurer une bonne qualité de l'eau de la Nive.

Que traitez-vous ensemble avec les intercommunalités voisines ?

Le dossier de la LGV est traité en commun avec la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque et la Communauté de Communes Nive Adour. Nous travaillons avec l'ACBA, notamment dans le cadre du SCOT et sur la mobilité. Environ 30 000 personnes devraient s'installer sur l'ensemble du territoire côtier, dans les 10 à 20 ans à venir. Cet accueil sera réparti de la côte jusqu'au territoire intérieur. Nous traitons également ensemble la question des déplacements quotidiens.

Quelle est votre position à l'égard de l'euskara ?

Je regrette de ne pas parler l'euskara. Certains de mes petits enfants sont à l'ikastola. Nous avons deux techniciens de la langue basque à la Communauté de Communes d'Errobi. Pour moi, il faut un élan collectif pour protéger et développer la langue basque, l'euskara. Les enfants de Bassussarry scolarisés dans les ikastola vont essentiellement à Biarritz.

Comment percevez-vous la Communauté Autonome d'Euskadi ?

Ils ont la chance d'avoir moins de

normes et ce sont des travailleurs. On est beaucoup trop contraint par la réglementation. Ensuite, leurs entreprises ont moins de charges et de fiscalité et prennent des marchés ici ce qui amène une concurrence déloyale. Ensuite, dans leur vie de tous les jours, ils vivent différemment. Chez nous à 20 h, il n'y a personne dans la rue, chez eux, les gens sont dans la rue, ils vivent.

Ce problème d'harmonisation fiscale, n'est-ce pas d'abord un manque d'Europe, parce que chaque Etat veut garder son régime fiscal ?

Je crois qu'on est allé trop vite sur la construction européenne. On a trop rapidement élargi l'Europe à de nouveaux pays, il fallait régler l'uniformité fiscale et sociale en premier.



Basusarriko Liburutegia

Leur réputation en Espagne, c'est d'être des travailleurs et des personnes de parole, comme nous. Quelle est votre position concernant la Collectivité Territoriale du Pays Basque ?

Sur le principe, je ne suis pas contre, mais il ne faut pas que cela coûte plus cher aux contribuables. J'ai dit à M. Lasserre qu'il ne s'agissait pas de créer une nouvelle couche administrative, donc que supprime-t-on ?

Le projet porté par le Conseil des Elus est celui d'un super-département. Il n'y a pas de nouvelle couche prévue ?

Dans ces conditions pourquoi pas mais il faudra être vigilant. Il faudra également intégrer le sud des Landes dans cette démarche puisqu'il s'agit du même bassin de vie.

Les partisans de la CTPB sont également d'accord sur ce point, mais c'est avant tout à ces Landais de décider de leur relation avec nous.

Je pense qu'il faut élargir ce débat parce que si nous scindons le département en deux, on créera un autre département béarnais. Il faut une réforme générale de l'organisation politique. Nous devons baser notre organisation sur les bassins de vie. Ma référence ce sont les landers allemands.

Il y a des landers de toute taille, des petits, des moyens, des grands. Vous êtes aussi favorables à l'autonomie ?

Non, en tant que Republicain français, je suis opposé à l'indépendance. A l'heure de l'Europe, construire des petits pays, serait d'une incohérence totale.

Vous comprenez que je n'arrive pas à considérer comme étranger quelqu'un de Saint Sébastien qui parle la même langue, l'euskara avec moi ?

Oui, bien sûr..., ce n'est pas un étranger.

D'autant qu'il s'agit d'une indépendance du XXIème siècle, une nation basque européenne, présente sur le plan international. Une nation n'est pas une question de taille.

Effectivement, la Catalogne ou le Pays Basque sont des territoires riches, est-ce dû au fait qu'ils soient indépendants. A suivre.



Euskal iritzi hilabetekaria / Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers karrika - 64100 BAIONA/BAYONNE
Tél. 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Directeur de la Publication / Agerkariaren zuzendaria :
Beñat Oteiza b.oteiza@ej-pnb.eu

Arizmendi Inprimategia - Geltoki plazan, Donibane Garazi
Imprimerie Arizmendi, Place de la gare, Saint-Jean-Pied-de-Port
N° CPPAP 0613 P 11238

 EAJ/PNB ren berriak jarrai ezazue / Suivez l'actualité d'EAJ/PNB sur : www.eaj-pnb.eu

ARGIBIDEAK ETA HARPIDETZA RENSEIGNEMENTS ET ABONNEMENT

25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34
fax 05 59 59 54 84 - e-mail : contact@ej-pnb.eu - site : <http://www.eaj-pnb.eu>
Lan tenoreak / Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

URTEKO HARPIDETZA / ABONNEMENT ANNUEL 20 EUROS Présidents des Herri Buru Biltzar :

Baiona-Angelu-Biarritz / Bayonne-Anglet-Biarritz : Ramuntxo Camblong 06 19 97 15 75 rxocamblong@hotmail.fr.
Baxe-Nafarroa-Xiberoa / Basse-Navarre-Soule : Jean-Léon Larre. Hendaia / Hendaye : Marinette Apendisteguy 05 59 20 73 31.
Lapurdi Barnekalde / Labourd intérieur : Peio Etxeleku. Donibane Lohitzun / Saint-Jean-de-Luz : Jean-Pierre Etxeverri .

 IMPRIM'VERT®

Arizmendi inprimategia

D. Garazi - RCS B 410 647 986